

Commune de Labécède-Lauragais

République française

Département de l'Aude

Séance du lundi 27 février 2023

Membres en exercice : 11

Date de la convocation: 20/02/2023

Présents : 8

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-François POUZADOUX,

Votants: 9

Pour: 9

Présents : Christiane ARIBAUD, Germaine CANDEBAT, Cédric FERRIERE, Laetitia LASSALLE, Florence MARTIN, Jean-François POUZADOUX, Romuald ROUGE, Clément ROUX

Contre: 0

Secrétaire de séance:
Germaine CANDEBAT

Représentés: Flavien VALENSI

Excusés:

Absents: Stéphane VITALES, Corine WELTMAN

Objet: Autorisation de paiement de facture - DE_2023_001

Madame la Première Adjointe expose des faits antérieurs à l'élection de ce conseil municipal. En effet les travaux de « remise en état des extérieurs et intérieurs pour la partie nettoyage de la ferme de la Micoulade » ont été réalisés en 2018 par l'entreprise LOCMAT11. Différents litiges ont amené à des avoirs consécutifs. Après avoir examiné le devis effectué par cette entreprise nous avons pu constater que le GNR (Gazole Non Routier) n'était pas inclus dans le devis mais effectivement facturé. Nous avons donc demandé à cette entreprise de faire l'avoir correspondant. Après déduction de ce dernier avoir, le montant dû est donc de 14 237€HT au lieu de 18 734€HT.

Dont détail ci-dessous :

Fact du 19/05/2018	18 734,40
Avoir du 10/06/2018	-182,40
Avoir du 10/08/2018 empierrement	-2 200,00
Avoir du 20/12/2022 GNR	-2 115,00
H.T Factures - avoirs	14 237,00
TVA 20%	2 847,40
TTC	17 084,40

Après en avoir délibéré le conseil municipal autorise à l'unanimité :

- Le paiement de la somme de 17 084.40€TTC à l'entreprise LOCMAT11.
- Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Le Maire : Jean-François POUZADOUX

